



1- Le harcèlement moral au travail : prévenir, repérer, agir

Formateur-trice
Marine VANDENESCH

Durée de la formation :
7 heures ; 1 journée

Date session :

Lundi 20 octobre 2025

Lieu de la formation :

Institut de l'Assomption à Colmar (68)

Nombre de stagiaires :

De 5 à 12

Public cible :

Professionnels en situation d'encadrement

1. Accroche :

Le harcèlement au travail n'est pas toujours bien identifié mais ses impacts sont bien réels.

Comment le reconnaître, réagir efficacement et prévenir ces situations ?

Cette formation vous apporte des repères concrets et des outils pratiques pour agir au bon moment.

2. Prérequis pédagogiques :

Prérequis pédagogique : Aucun

Soumis à candidature : Non

Prérequis réglementaires : Non

Formation certifiante : Non

3. Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les conséquences du harcèlement sur la santé des salariés et la performance de l'organisation
- Définir le cadre juridique de la lutte contre le harcèlement
- Repérer les causes, le contexte d'apparition et les signaux d'alerte
- Structurer un dispositif de lutte contre le harcèlement avec un volet préventif et un volet curatif en lien avec la gestion des risques professionnels
- Recueillir la parole et orienter

4. Contenu pédagogique :

Les enjeux clés : santé au travail, performance de l'entreprise, égalité des chances.

Définition juridique du harcèlement et idées reçues.

Les leviers d'action : sensibilisation, prévention, soutien.

Le rôle de primo-écoutant et la protection des lanceurs d'alertes.

5. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, échanges à partir des situations amenées par les stagiaires.

Retours d'expériences - mise en pratique - méthodes pédagogiques actives.

Support pédagogique remis au stagiaire.

6. Moyens mis en œuvre pour suivre les enseignants et prévenir les abandons

Le cadre d'intervention, les objectifs pédagogiques généraux et le programme sont nommés en début de formation.

Les stagiaires sont invités à se présenter et à formuler explicitement leur objectif personnel.

Un contrat de groupe est nommé par l'intervenante.

7. Les critères d'évaluation et résultats attendus au terme de la formation :

Au démarrage de la formation, l'intervenante évalue le niveau de connaissance de chaque participant.

Des outils d'évaluation sont mis en œuvre en cours de formation : travaux de mise en pratique, jeux de rôle, feedback,

A l'issue de la formation, les stagiaires évaluent s'ils ont atteint, entièrement, partiellement ou non, les objectifs personnels fixés au démarrage. La formatrice valide les acquis.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de l'action de formation.

8. Programme détaillé :

Accueil, positionnement et évaluation des attentes

MATIN

Se connecter au contenu et au groupe, entrer dans la thématique

Définir le harcèlement, en contexte professionnel, selon la définition juridique en vigueur

Mesurer les conséquences et les enjeux juridiques, financiers, humains du harcèlement professionnel

Cartographier les facteurs de risque et les contextes d'apparition du harcèlement dans un milieu professionnel

Repérer les signaux faibles, au quotidien

APRES MIDI

Mobiliser les acteurs clés face à une situation de harcèlement, en contexte professionnel, selon les rôles et fonctions de chacun

Recueillir la parole, rappeler les droits et les voies de recours, orienter, lorsqu'une personne sollicite de l'aide, en mobilisant les principes de l'écoute active,

Structurer la prévention contre le harcèlement professionnel, au quotidien, en mobilisant les outils de la prévention (volet préventif et curatif)

Conclusion, bilans individuels et collectifs

Marine VANDENSECH, Formatrice professionnelle pour adultes, certifiée.

15 années d'expérience dans l'encadrement d'équipes médicosociales.

Diplômes : DEIS (Master 2 ingénierie sociale), CAFERUIS (encadrement d'équipes médico-sociales), DEES (Educatrice Spécialisée), DESA en Ressources Humaines (Master CNAM) Maîtrise Droit Social

Formée à l'entretien d'explicitation selon Pierre Vermersch, à la méthodologie des groupes d'analyse de pratiques et retours d'expériences (REX).

